

# Info-réseau

Journal d'information du Comité National de Liaison des Régies de Quartier

## Éditorial

### Au travail!

Certains acteurs de la politique de la Ville ont paru désenchantés à la lecture des orientations et du programme présentés lors du Comité interministériel des villes et du développement social urbain, le 30 juin dernier. Pas d'effet d'annonce spectaculaire, mais un vrai calendrier de travail, prenant en compte les acquis de la politique de la Ville et remettant celle-ci en phase avec la négociation des contrats de plan Etat-Région. Ne sont-ce pas les mêmes qui s'offusquaient de certains "coups d'éclat" antérieurs, annoncés comme autant de solutions-miracles et, qui plus est, à l'occasion d'une "poussée de fièvre" dans les banlieues?

Les Régies de Quartier, comme beaucoup d'autres acteurs, l'ont bien compris: 1999 sera une année déterminante. Les contrats de Ville, prorogés et dotés de moyens supplémentaires (le budget de la DIV est celui qui connaît la plus forte progression dans l'action gouvernementale) vont permettre de stabiliser les actions entreprises, donc de les conforter, dans une période qui doit aussi être dévolue, et c'est bien naturel, à l'évaluation. Et si l'on veut anticiper sur les futurs contrats de Ville - qui devront obligatoirement inclure un volet sur la gestion urbaine de proximité et le souci de l'implication constante des habitants, ce qui est loin de nous

déplaire -, formons le vœu que ces moments de prise de distance et de questionnement des projets se nourrissent, eux aussi, du regard et de l'expertise des habitants, donc les y associent pleinement.

C'est en tout cas cet objectif que poursuit depuis plusieurs années le CNLRQ à travers la mise en place de son plan de formation des "acteurs", auquel ce numéro d'*Info Réseau* consacre une large part de son dossier central. Avec le "ni si secret ni si fol espoir" de l'inscrire plus durablement dans le temps et de lui donner une portée toujours plus forte, en contribuant ainsi à répondre à l'objectif prioritaire défini par le gouvernement de la formation citoyenne, de la mobilisation et de l'implication des habitants. On pourrait alors parler de refondation de l'éducation populaire, celle-ci permettant aujourd'hui au citoyen de maîtriser la complexité de son environnement et d'appuyer son engagement dans la vie de la cité.

De nombreux chantiers, ouverts en cette fin d'année et pour 1999 par la politique de la Ville, intéressent les Régies de Quartier. D'ores et déjà, nous nous sommes retrouvés les manches et mis au travail.

Charles Bouzols  
Président du CNLRQ

### SOMMAIRE

#### 2-4 En direct des Régies

Services inédits, "nouveaux services, nouveaux emplois", activités d'été...

#### 5-15 Zoom

Formation des acteurs et mobilisation des habitants

◆ Quand les acteurs se forment...

◆ Le plan de formation du CNLRQ

◆ Contribuer à la refondation de l'éducation populaire

◆ Les orientations du CIV

#### 16-19 En direct du Réseau

Echo des commissions, vie du réseau, initiatives internationales, agenda...

#### 20 En débat

Former les habitants à la citoyenneté : le témoignage de Jo Ros (*Université du Citoyen* de Marseille).



Odette Quantin, habitante des Quartiers Nord, fondatrice du CNLRQ quitte sa bonne ville de Marseille pour Lyon.

## Pour des quartiers plus propres

Certaines Régies ont initié dans le champ de l'environnement des activités inédites. En voici quelques exemples.

### ◆ Collecte de déchets médicaux

*Médio-Services Régie de Quartier (Saint-Nicolas-lez-Arras, 62)*  
La Régie de Quartier a mis en place un service de collecte de déchets médicaux sur toute la communauté urbaine d'Arras. Elle met à disposition des professionnels de santé des containers adaptés à leurs besoins et en assure une collecte mensuelle en porte à porte. La Régie fait appel au concours d'une entreprise d'insertion spécialisée, COSMOLYS, pour la destruction des déchets et le traitement des containers. Trois personnes, toutes en CDI (dont deux en contrat "emploi jeune"), travaillent pour ce service au sein de la Régie : un responsable, un agent de collecte et une coordinatrice clientèle. Tous trois ont suivi une formation spécifique à la manipulation et au transport de ce type de déchets. La Régie a bénéficié d'une aide du conseil régional pour le démarrage de l'activité. Une cinquantaine de contrats ont déjà été signés avec des professionnels de la santé et des projets de développement sont bien avancés.

### INFO RÉSEAU

#### Directeur de la publication

Charles Bouzols.

#### Rédaction

Clotilde Bréaud,  
Philippe Merlant.

#### Conception graphique

Patricia Chapuis.

#### Imprimeur

LFT, Montreuil.

Numéro de dépôt légal  
91/0322.

Prix au numéro 25 F.

Abonnement 80 F

(pour 4 numéros).

#### Comité National de Liaison

des Régies de Quartier

47-49, rue Sedaine

75011 Paris.

Téléphone 01 48 05 67 58

Télécopie 01 48 05 38 67

e-mail cnlrq@wanadoo.fr

### NOUVELLES RÉGIES LABELLISÉES

#### ◆ Régie de Quartier La

Résidence (Mâcon, 71)

#### ◆ Régie de Quartier des

Rives du Plessis (Montceau-  
les-Mines, 71)

#### ◆ Régie de Quartier Sud

(Moulins, 03)

#### ◆ Régie de quartier Les

Amandines (Paris 20<sup>e</sup>, 75)

### NOUVEAUX SITES EN EXPERTISE

#### ◆ Ajaccio (20)

#### ◆ Le Port-La Réunion (97)

#### ◆ Vierzon (18)

#### ◆ Pont Evêque (38)

### ◆ Espace vidange en libre-service

*Collinet Services (Meaux, 77)*

Faute d'espace adapté, les habitants des quartiers rencontrent souvent de vraies difficultés pour réaliser eux-mêmes la vidange de leur véhicule. Résultat : des parkings empreints d'huiles usagées, qui génèrent des problèmes d'environnement et de sécurité.

Collinet Services a ouvert en mai dernier un "espace vidange" fonctionnant en libre-service et réservé aux adhérents de ce service (déjà plus d'une centaine de personnes). Outre une fosse, divers outillages propres à la réparation automobile et un coin café, le service offert inclut des conseils et l'aide d'un jeune homme recruté en contrat "emploi jeune". Celui-ci peut assurer certaines prestations complémentaires (lavage intérieur et extérieur, petites réparations...).

Bilan après quatre mois de fonctionnement : plus de 60 vidanges chaque mois; un lieu où les jeunes peuvent se



retrouver autour d'un café; de multiples petites réparations réalisées...

Exceptées une subvention d'investissement et la mise à disposition gratuite de locaux par le bailleur, le financement de cette activité est assuré par les adhésions et prestations aux membres et par la Régie qui mutualise ses propres ressources.

### ◆ Ambassadeurs du Tri

*Régie de Quartier (Angers, 49)*

Le District de l'agglomération angevine a organisé la collecte sélective des déchets ménagers recyclables. Le tri est effectué à l'origine par les habitants qui disposent de sacs et de bacs de couleur différentes destinés à recueillir les différents déchets : papiers, cartons, bouteilles plastiques, canettes alu, verre... Un bac spécifique est réservé aux déchets recyclables. Les services municipaux en assurent la collecte.

La Régie de Quartier a mis en place un service de renseignement en direction des habitants : les "Ambassadeurs du tri". Ils ont pour mission de les informer et de les sensibiliser au geste de tri. En faisant du porte à porte, ils rappellent les consignes et sont en mesure de répondre à toutes les questions concernant le tri et les déchets. L'équipe est composée de six personnes, en contrat CEV ou CIE, travaillant à mi-temps. Pour cette activité, la Régie a passé une convention annuelle avec le District de l'agglomération angevine.

---

### ◆ Collecte de textiles usagés

*Régie Aix Services (Aix-en-Provence, 13)*

Depuis février dernier, la Régie a mis en place, en collaboration avec l'entreprise Recollect, une activité de collecte de textiles usagés provenant des particuliers. Elle intervient sur tout le pays aixois. Les habitants déposent leurs vieux vêtements, chaussures, sacs, dans des containers installés sur les voies publiques ou dans des centres de tri.

La Régie a en charge la gestion des containers : ramassage des textiles et petite maintenance. Elle stocke le produit de la collecte avant son transfert vers les usines de

retraitement. Ce sont près de 10 tonnes de textiles qui sont ramassées par semaine.

Le service de la Régie est assuré par deux jeunes hommes en contrat "emploi jeune" et travaillant à temps plein. L'activité se développant, les deux jeunes vont passer leur permis de conduire "poids lourds". Ils suivront aussi une formation de la filière environnement.

L'activité a bénéficié d'un soutien de la Fondation de France pour l'achat du véhicule. La Régie a passé une convention annuelle avec l'entreprise Recollect et bénéficie de son soutien pour ses actions de communication.

---

## Activités d'été

Sensibles à la problématique de l'insertion des jeunes, certaines Régies ont mis en place des actions ponctuelles cet été.

### ◆ Petit train de la propreté

*Régie de Quartier Alco Services (Montpellier, 34)*

Dans le cadre des journées régionales pour l'environnement, la Régie de Quartier a organisé, en partenariat avec la Ville et d'autres associations, une action ayant pour but de ramasser, collecter et trier les ordures et objets encombrants.

Cent enfants ont participé à cette opération de sensibilisation. Juchés sur des petits trains, certains battaient des tambours, d'autres s'occupaient à verser dans les bennes... matelas, sommiers et autres machines à laver... Pendant ce temps, d'autres étaient initiés à la connaissance du compost avant de planter des parterres de fleurs.

Une opération de ce type a également été montée à Bagnols-sur-Cèze, par la Régie "Bagnols Régie Services Plus".

### ◆ Partenariat avec Emmaüs

*Régie de Quartier Bourges Nord Services (Bourges, 18)*

La Régie fabrique des containers pour récupérer les textiles usagers, dans le style "Poubelle Art". L'association Emmaüs gère ces containers au sein des déchetteries. La Régie en a déjà fabriqué vingt exemplaires, en vert liseré de rouge.

### ◆ En renfort des "hommes en vert"

*Régie de Quartier Croix-Rousse (Lyon, 69)*

La Régie a mis en place une "antenne mobile" pour remédier à des dégradations sur les murs du quartier de la Croix-Rousse. Quatre jeunes ont été recrutés dans le cadre de cette activité saisonnière.

---

## On l'a lu dans la presse

L'activité des Régies de Quartier fait régulièrement l'objet d'articles dans la presse locale et régionale. Petite sélection des initiatives ainsi repérées.

### ◆ Un chantier pour des vacances

*Reynerie Services (Toulouse, 31)*

Encadrés par des salariés de la Régie, douze jeunes du quartier de La Reynerie, à Toulouse, ont travaillé durant deux mois à l'entretien de la Maison de la Justice et du Droit. Pour ces jeunes de 12 à 14 ans, c'était le moyen de partir en vacances grâce à une "bourse pour tous". Mais le projet avait surtout pour objectif de responsabiliser ce groupe par le biais du travail en équipe, de les inciter à respecter des bâtiments institutionnels rénovés par leur soin, et d'être reconnus par les partenaires locaux.

### ◆ Tisser le lien social sur le quartier

*Régie de Quartier de Tremblay-en-France (93)*

L'an passé, la Régie de Quartier de Tremblay-en-France a permis à de jeunes habitants du centre-ville, jusque-là pourvus d'une mauvaise réputation, de se réconcilier avec les habitants des zones pavillonnaires. C'est grâce à une opération de remise à niveau des trottoirs, très appréciée des habitants, que le dialogue a pu être renoué. Le premier acte pour faire de ces jeunes marginalisés des citoyens à part entière.

### ◆ Le droit aux vacances

*Régie de Quartier d'Angers (49)*

La Régie de Quartier d'Angers a pris l'été dernier une initiative intéressante afin d'ouvrir l'accès aux vacances aux budgets modestes. Elle a mis à disposition des familles des tentes pour camper. Le service, moyennant une modique rémunération, est complet puisqu'il permet de dispenser des conseils aux campeurs lors de la délivrance du matériel.

## Nouveaux services, nouveaux emplois

Le réseau des Régies connaît une montée progressive des projets liés au programme "nouveaux services, nouveaux emplois" : 150 projets sont déposés et d'autres sont en cours, correspondant à 115 postes déjà ouverts et une perspective de 250 emplois d'ici la fin de l'année. Parmi ces salariés, on trouve 30% de jeunes filles, 20% de jeunes en CDI et 80% en CDD de cinq ans. Une majorité a plus de 24 ans, et 83% habitent le quartier de leur Régie.

Trois exemples de ces nouveaux services illustrent le foisonnement des initiatives.

### ◆ Un correspondant de quartier

Régie de Quartier Croix Chevalier (Blois, 41) CDD de 60 mois, 39 h.

Sa mission est d'encourager les rencontres entre locaux, de favoriser la circulation de l'information avec les bailleurs ou les services concernés, de créer un réseau de personnes intéressées par une implication dans la vie du quartier.

### ◆ Un agent de communication sur le traitement des déchets

Régie de Quartier Castres-Aillot-Bisséous-Développement (Castres, 81) - CDI, 39 h.

Sa mission : élaborer un guide aide-mémoire sur le tri sélectif, sensibiliser les habitants et organiser la collecte.

◆ Un agent de développement de l'activité associative Nacre Services Régie de Quartier (Méru, 60) - CDD de 60 mois, 35 H.

Il doit aider les associations du quartier à monter leurs projets.

### La professionnalisation des services

Le CNLRQ entend soutenir la mise en place rapide d'un dispositif de professionnalisation de ces nouveaux services selon deux directions :

#### ◆ La professionnalisation des emplois et des métiers.

Il s'agit d'impliquer salariés, formateurs, encadrants et employeur Régie dans une démarche au niveau local. Cette démarche d'analyse et de construction du métier est issue de celle de "moderniser sans exclure" de Bertrand Schwartz. Le CNLRQ aidera à la capitalisation des expériences, à la construction de référentiels métiers et au développement de méthodologies de travail diffusibles à l'échelle du réseau.

#### ◆ La professionnalisation des jeunes.

Le CNLRQ proposera un modèle de carnet de compétences et sera associé à la construction de dispositifs de formation pour la validation des acquis et la reconnaissance des compétences.

◆ Enfin, le CNLRQ apporte son soutien aux directeurs des Régies concernées. Durant le dernier trimestre 1998, il met en place à leur intention une action de formation qui se déroulera sur quatre journées :

- connaissance du dispositif, des lois et circulaires d'application;
- démarche de projet;
- conditions de pérennité des activités;
- recherche de la professionnalisation.

### Chèques-vacances

Le Conseil des ministres a adopté, le 26 août dernier, un projet de loi pour étendre le bénéfice des "chèques-vacances" à l'ensemble des salariés. La Régie de Blois a, dès 1997, réfléchi aux moyens d'aider ses salariés et leurs familles à partir en vacances. Le projet s'est centré en priorité sur

un premier départ en famille ou le départ d'une famille non partie depuis trois ans ou plus. Suivi par l'encadrante chargée du soutien socio-professionnel, il a bénéficié de la mutualisation de financements : CAF, RMI, chèques-vacances et complément exceptionnel de la Régie si besoin. Les autres salariés de la Régie se sont vus

proposer l'adhésion aux chèques-vacances, avec un accompagnement spécifique. Présenté dès janvier à l'assemblée du personnel, ce dispositif a permis à trois salariés d'adhérer aux chèques-vacances. Cela leur a permis de régler un certain nombre de dépenses inhérentes à leur projet: pour beaucoup, il n'y aurait pas eu de départ en vacances sans ce soutien.

### Pour tous renseignements :

Alain Maston,  
Régie de Quartier de Blois.  
Tél. : 02 54 42 25 52.

➔ **A savoir sur le plan pratique :** l'entreprise qui dispose d'un comité d'entreprise ou d'une amicale du personnel bénéficie d'une exonération des cotisations Urssaf sur la part employeurs (28%), ce qui n'est pas négligeable.



Formation  
des acteurs  
et mobilisation  
des habitants

# 1) Quand les acteurs se forment...

Améliorer les compétences, professionnelles et militantes, de tous les acteurs qui participent à la vie des Régies de Quartier : tel est l'objectif des formations mises en place par le CNLRQ. A l'heure où la participation des habitants devient un enjeu central de la politique de la Ville (voir l'article sur les orientations du CIV en page 13), *Info Réseau* a choisi de consacrer son dossier à un premier bilan des actions menées en ce domaine : les stages acteurs (pp.5-9); le plan de formation du CNLRQ (pp. 9-11); sans oublier la nouvelle conception de l'éducation populaire qui se dessine en filigrane derrière ces pratiques (pp. 10-13). Car la finalité, ne l'oublions pas, est bien de renforcer la participation citoyenne et la mobilisation des habitants sur leur quartier.

La Régie de Quartier de Saint-Dié a accueilli, les 4 et 5 juillet, le troisième module d'un cycle acteurs. Celle de Vénissieux a reçu, les 12 et 13 septembre derniers, le premier module d'un nouveau cycle. Retour sur les temps forts de deux stages acteurs.

« C'est moi qui ai demandé à faire le stage. Je suis tout à fait acquise à l'idée de telles formations. Dans ma Régie, je pousse les autres à suivre les stages du CNLRQ, y compris mon directeur ! ». Cette stagiaire, chargée du secrétariat et

module. Bernard Prot, le formateur, invite les participants à se répartir en petits groupes : chacun tente d'analyser comment fonctionne sa propre Régie de Quartier. Rapidement, les discussions dérivent sur l'aspect économique : les marchés, les emplois, l'insertion...

Retour en plénière. Bernard Prot explique qu'une association repose d'abord sur ses adhérents. Certains stagiaires réalisent qu'ils peuvent participer à l'assemblée générale, voire au CA (en tant que représentants du personnel) et, du même coup, élire le Bureau de leur

Stage acteur accueilli par une Régie de Quartier.



de l'accueil dans sa Régie, sait d'emblée, en arrivant, que ce type de stages contribue à faire bouger les choses dans les Régies.

Tous n'en sont pas là, parmi la vingtaine d'acteurs (dans leur très grande majorité des salariés) qui, le vendredi 11 septembre au soir, se retrouvent à la Régie de Quartier de Vénissieux pour une première soirée de prise de contact. Comme le souligne Michel Thé, directeur de la Régie d'accueil, « Les jeunes, quand ils commencent à travailler chez nous, ne veulent pas entendre parler de formation. »

Le samedi, après un premier tour de table qui permet à chacun de se présenter et de présenter sa structure, le travail s'engage sur le fonctionnement de l'association Régie, thème central de ce premier

association. Presque tous découvrent la structure bicéphale d'une Régie de Quartier. « Le directeur n'est là que pour mettre en œuvre la politique décidée par le CA et pour diriger la Régie au quotidien », rappelle Guy Boulert, référent CNLRQ, pour ce cycle. Les acteurs comprennent que sur bien des questions qui les concernent - augmentation des salaires, ouverture de nouveaux marchés -, c'est le CA, et non le directeur, qui prend la décision.

## Des sujets d'étonnement

Nombre de stagiaires découvrent ainsi pour la première fois, à cette occasion, la réalité associative de leur Régie. « Nos administrateurs sont des fantômes. On ne les voit jamais », confie un salarié. « Notre président et notre trésorier sont très pré- ▶

► *sents et nous soutiennent*», estime, en revanche, un encadrant d'une autre Régie. Etonnement des participants face à la diversité des situations locales. Bernard Prot explique : « *Il n'y a jamais deux Régies strictement identiques. Le CNLRQ fixe les grandes règles du jeu mais ne dit pas, dans le détail, comment doit fonctionner une Régie. Et puis, certaines Régies sont très jeunes et s'organisent d'abord en fonction du contexte local.* »

Le dimanche matin, après une soirée conviviale organisée par la Régie d'accueil, le travail reprend autour des objectifs de l'association, là encore en petits groupes. Nouveau sujet d'étonnement : « *Dans la réalité, nos Régies ne se ressemblent pas. Pourtant, elles ont dans leur statut des objectifs identiques.* » Le ton, parfois, se fait plus sévère. « *Je ne reconnais pas ma Régie dans l'objectif d'améliorer la vie quotidienne des habitants* », note l'un. « *Au quotidien, ma Régie a surtout pour but de survivre en captant de nouveaux marchés* », estime une autre. Certains dénoncent la trop forte dépendance de leur structure vis-à-vis du bailleur. Par exemple, les répara-

tions chez les habitants peuvent être effectuées par la Régie, mais facturées par le logeur, à ses propres tarifs. « *Du coup, les habitants nous assimilent au bailleur, déplore un chef d'équipe chargé de ces services. Il doit y avoir des accords qui ont été passés au départ, mais ça nous met en porte-à-faux.* » Le formateur suggère aux acteurs d'enquêter sur de tels accords afin de vérifier si, éventuellement, les habitants n'en bénéficient pas à travers des services fournis gratuitement.

Beaucoup des stagiaires estimant que l'objectif de "participation des habitants" n'est pas correctement rempli par leur structure, Bernard Prot leur raconte l'histoire de la première Régie, née à Roubaix de la volonté d'associer les habitants à une opération de réhabilitation urbaine. Un trésorier, lui, explique que sa Régie a créé un club qui organise des réunions ouvertes aux habitants et édite avec eux un journal du quartier. La plupart applaudissent : « *Ca, c'est vraiment le but d'une Régie ! C'est ce qu'on aimerait tous faire...* »

Le débat s'anime. Certains acteurs, tout en affirmant

## Le principe des stages acteurs

◆ Un cycle de stage acteurs se décline en trois modules, qui durent chacun un week-end. L'inscription se fait sur la base du volontariat et après un échange sur les motivations entre le candidat au stage et le directeur de sa Régie. Celui-ci doit aussi aider le stagiaire à collecter toutes les informations qui lui sont demandées afin d'avoir déjà une connaissance minimale du dispositif Régie et d'engager ainsi sa formation dans les meilleures conditions possibles.

◆ Les trois week-ends du cycle se déroulent dans trois Régies d'accueil successives. Cette organisation favorise la

mobilité des personnes qui, pour beaucoup, quittent leur quartier pour la première fois et découvrent à cette occasion un autre environnement géographique, social et culturel. La Régie d'accueil assure la préparation logistique du module, présente le quartier aux stagiaires et organise, le samedi, une soirée avec les habitants du quartier.

◆ Chaque groupe est constitué d'une vingtaine de personnes, salariés et bénévoles, qui représentent une dizaine de Régies différentes. Il est animé par un formateur, assisté d'un "réfèrent" CNLRQ : celui a pour mission de veiller à ce que la formation s'inscrive bien dans la culture du réseau et d'apporter certains compléments d'information demandés par les stagiaires. Le formateur et

le réfèrent restent les mêmes pendant les trois modules.

**Le premier module** est consacré à l'aspect associatif du dispositif Régie de Quartier : comprendre et analyser les critères qui ont amené à la création de sa propre Régie, connaître les textes fondateurs (Charte, Manifeste...), comprendre le fonctionnement d'une association, rencontrer d'autres acteurs de la Régie d'accueil...

**Le second module** porte sur l'aspect économique : découvrir les rouages de l'entreprise et des marchés, comparer certaines notions économiques avec la réalité des Régies, comprendre que la Régie de Quartier est une entreprise "pas comme les autres"...

Enfin, **le troisième module** traite du réseau et de l'insertion : repérer les

causes de l'exclusion, analyser les réponses apportées par les Régies, voir comment chacun peut devenir acteur dans son quartier, découvrir l'organisation et le fonctionnement du CNLRQ...

◆ Le retour des stagiaires dans leur Régie est considéré comme un élément à part entière du stage acteurs. La Régie doit être en mesure de répondre aux questionnements et aux attentes que les trois modules de formation n'auront pas manqué de susciter. Les anciens stagiaires peuvent s'organiser en groupes ou en commissions (voir page 12 l'expérience d'Orléans-La Source) afin de contribuer à leur tour à la qualification des acteurs locaux et au développement de la vie associative.



qu'ils ne sont pas là pour "taper sur leur Régie", expriment le souhait que le réseau leur apporte un soutien moral face aux difficultés locales. « *Le CNLRQ n'a pas à se mêler des affaires internes des Régies, sauf si la Charte n'est pas respectée* », explique Bernard Prot. Il invite les stagiaires, en revanche, à aller chercher auprès de leurs responsables, professionnels et bénévoles, les informations dont ils ont besoin d'ici le prochain module, et à discuter avec eux des objectifs de l'association. « *Venez la prochaine fois avec vos projets, vos rêves, pour les six mois à venir.* »

Au cours d'un stage les acteurs se découvrent mutuellement

### Troisième module à Saint-Dié

Venus d'une douzaine de Régies des quatre coins de France, d'Angoulême à Chambéry en passant par Maubeuge et Avignon, une vingtaine d'acteurs ont suivi, début juillet à Saint-Dié (Vosges), le troisième module de leur stage sur le thème "les Régies et l'insertion économique".

L'occasion, bien sûr, de reposer la question de savoir si les Régies de Quartier sont des entreprises comme les autres. « *Au départ, je ne voyais pas la différence*, affirme l'un des participants. *Dans ma Régie, la hiérarchie annihile les tentatives de création* ». D'entrée, Jean-Luc Ganier, le directeur de la Régie d'accueil, met les choses au clair : même si une Régie doit obéir à des règles économiques, l'aspect social de son activité est essentiel. Et d'en vouloir pour preuve la réunion hebdomadaire du vendredi de son équipe où chacun est invité à "vider son sac". « *Chacun sort ce qu'il a sur le cœur et trouve des réponses à ses revendications*, confirme l'un des salariés de Saint-Dié. *Comme ça, nous pouvons reprendre le travail après avoir éclairé les zones d'ombre.* » Une initiative qui intéresse vivement les stagiaires, chacun se demandant si elle pourrait être adoptée dans sa Régie. « *Je ne pense pas que mon directeur serait d'accord*, estime l'un d'eux. *Il répète que, tant que la Régie n'a pas assez de*

*marchés pour être viable économiquement, le fonctionnement de la structure ne doit pas être perturbé par une gestion horizontale.* »

Concernant la réalité de l'insertion, les réactions des acteurs apparaissent sensiblement différentes selon le type de contrat qui les lie à la Régie. Un salarié, qui travaille à l'entretien des espaces verts, mais dont le CDD de six mois arrive bientôt à son terme, s'avoue à la fois satisfait et frustré. « *Satisfait dans la mesure où je comprends mieux le sens de mon travail, mais frustré car je sais que dans trois mois je retournerai à l'ANPE et que, psy-*

*chologiquement, je ne me sens pas prêt à redevenir chômeur.* » Même sentiment du côté d'un autre salarié, également salarié en CDD : « *Je souhaiterais participer au Tour de France des acteurs et, plus tard, effectuer un stage d'encadrant technique. Mais c'est impossible puisque mon contrat se termine bientôt. Pourtant, je me suis investi dans ma structure.* »

Le point de vue d'une secrétaire de Régie de 22 ans est sensiblement différent. « *Je voulais savoir en quoi consiste le travail des secrétaires dans les autres Régies. J'ai compris qu'en plus de son métier traditionnel, la secrétaire doit être polyvalente et connaître de A à Z le fonctionnement d'une Régie et son environnement. Du coup, je suis plus motivée.* » Une motivation d'autant plus forte qu'elle est en contrat à durée indéterminée.

### Un bol d'oxygène

Quel que soit leur statut, les stagiaires estiment, à l'issue du cycle, que celui-ci leur a permis de mieux se situer dans leur Régie et, du coup, dans la société en général. « *Ce stage a été pour moi un vrai bol d'oxygène*, explique un chef d'équipe qui est passé un peu par tous les postes dans sa Régie. *J'ai compris que je pouvais exister autrement que par mon travail. Les six jours que j'ai passés avec les autres acteurs m'ont permis d'élargir mon horizon. Je sais que maintenant je vais pouvoir m'impliquer non pas davantage mais autrement sur le plan professionnel.* »

Selon Antoine Six, directeur de la Régie de Saint-Nicolas-lès-Arras et référent CNLRQ pour ce stage, ce type de transformation personnelle s'explique autant par le climat général qui entoure le stage acteurs que par son contenu : « *Les gens acquièrent des valeurs communes en se découvrant mutuellement. Au bout du troisième module, ils ne se sentent plus prisonniers des convenances. Venus en étrangers, ils repartent avec des amitiés.* » ■

## La Régie de Quartiers de Saint-Dié : au plus près des habitants

◆ Créer une Régie économiquement viable dans une ville comptant seulement 24 000 habitants : c'est la gageure à laquelle ont été confrontés les fondateurs de la Régie de Quartiers de Saint-Dié voilà deux ans. Créée en novembre 1996 grâce à la conjonction d'une forte volonté municipale et d'une vie associative intense (notamment une association de développement local, un réseau de médiatrices culturelles, la mission locale, les deux centres sociaux et la

MJC), la Régie déodatienne, si elle est basée dans le quartier Kellermann, couvre aussi les deux autres quartiers d'habitat social de la ville : l'Orme et Saint-Roch.

◆ L'autre spécificité de la Régie de Saint-Dié, c'est que le principal bailleur de la ville, l'Opac, refuse depuis l'origine d'y participer, aussi bien au niveau de ses instances qu'en passant des marchés avec elle. Outre l'entretien des espaces verts et la gestion de la fourrière animale - qui

font l'objet de marchés passés avec la Ville - et l'entretien et le nettoyage des balises d'arrêt des bus urbains - concédés par l'entreprise de transports Stahv -, la Régie a été amenée à développer un certain nombre d'activités en direction des habitants : services rapides, peinture, rénovation, maçonnerie, déménagements, transport des encombrants, etc. En 1997, la Régie a fait travailler une vingtaine de salariés, soit une moyenne de 8 équivalents



### Le point de vue des formateurs

« Avec les participants du stage acteurs, nous évoquons ce que devrait être, dans l'idéal, une Régie de Quartier. Après quoi, nous les renvoyons au fonctionnement réel de leur propre Régie. mais ce n'est pas à nous de distribuer les bons et les mauvais points. » Jean-Pierre Collos, responsable de la mise en place d'un nouvel équipement social à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, est l'un des trois formateurs chargés d'animer les cycles de stages acteurs. Après avoir mené plusieurs formations de ce type, il n'ignore pas que la "découverte" du dispositif Régie de Quartier peut

perturber les stagiaires : les décalages inévitables entre le projet idéal et la réalité vécue quotidiennement sont susceptibles d'en décourager certains, d'en irriter d'autres, voire de pousser quelques-uns dans la contestation.

Pour lui, comme pour Bernard Prot et Abdel Bendriss, les deux autres formateurs des stages acteurs, il convient donc de mettre l'accent sur l'amont et l'aval des trois modules : « Une bonne préparation est un gage de succès, estime Jean-Pierre Collos, qu'elle soit menée par une commission acteurs, s'il en existe une, ou par un directeur convaincu que ces stages sont un outil essentiel de la construction de sa Régie. » Bernard Prot, de son côté, estime que la préparation s'est bien

améliorée au fil des ans, mais que le retour dans la Régie n'est pas toujours suffisamment pris en compte : « C'est là, pourtant, que se joue la capacité de la Régie à prendre en compte les questions et attentes du stagiaire et à lui donner l'envie de prendre l'initiative, de faire bouger des choses. » Et de suggérer que le troisième module du cycle soit l'occasion d'un travail d'écriture, autour de son propre projet, que le stagiaire pourrait présenter lors de son retour dans sa Régie. Les trois formateurs sont unanimes pour souligner l'ardeur des stagiaires au travail. Et pour estimer qu'une réelle "mixité" entre salariés et bénévoles est essentielle, dans la mesure où elle permet des échanges plus approfondis

et un enrichissement du point de vue de chacun. De même, le tandem formateur-référent constitue un point fort de ces stages, à condition, là encore, que le travail soit davantage préparé en commun et fasse l'objet, à l'issue du cycle, d'un bilan conjoint. Sur le contenu du stage, les formateurs, de leur propre initiative, ont apporté quelques évolutions. Sans s'être concertés, tous trois ont ajouté, spontanément, quelques éléments d'histoire sociale et de droit du travail. "Ca fait partie des questions que nous posent les acteurs", estime Jean-Pierre Collos. "L'inscription dans l'histoire sociale est quelque chose de naturel pour le mouvement des Régies", ajoute Bernard Prot.



temps plein sur l'année, pour un budget de 900 000 F.

◆ Au printemps dernier, un atelier mécanique a été créé : d'anciens "deux roues" sont récupérés, puis remis en état en vue d'être loués aux jeunes des quartiers. La Régie compte aussi impulser un projet de "banque alimentaire" en y associant les habitants et réfléchit à d'autres services (accueil parental, crèche parentale...). Une enquête sur la mise en place de nouveaux services (dont le nettoyage des entrées) est actuellement réalisée par des bénévoles de la Régie et un "agent de développement de services de proximité" vient d'être embauché en "emploi jeune". *« Il va surtout travailler sur les moyens de mobiliser réellement les habitants »*, explique Jean-Luc Ganier, directeur de la Régie. A ses yeux, les nouveaux

projets mettront nécessairement du temps avant de se concrétiser :

*« Nous faisons clairement le choix de rester petits, de ne pas rechercher à tout prix des marchés, mais de privilégier la participation des habitants. »*

◆ Au sein de l'association Régie, le poids des habitants ne n'est pas démenti depuis l'origine : ils représentent la moitié de ses administrateurs (les membres de droit et les représentants d'associations locales en constituant environ un tiers). La Régie de Saint-Dié a aussi fait de la formation des acteurs l'un de ses axes prioritaires. Ainsi, la fin de journée du vendredi est systématiquement consacrée à la formation : après avoir fait le point sur les activités de la semaine passée, l'ensemble de l'équipe salariée se saisit d'un thème (le contrat de travail, l'association, la mobilité...)



Charpente et couverture réalisées par la Régie déodatienne

pour en débattre. Deux tandems, composés à chaque fois d'un salarié et d'un bénévole, ont déjà suivi le stage acteurs. Et Jean-Luc Ganier espère bien que l'accueil du troisième module, les 4 et 5 juillet derniers, va inciter d'autres acteurs déodatien à faire de même.

*« Ça a aussi permis aux élus de se rendre compte qu'on participe à un réseau national »*, estime le directeur de la Régie.

## 2) Le plan de formation du CNLRQ

Comment doter le CNLRQ d'une culture commune alors que le réseau privilégie l'autonomie de ses structures locales et que les Régies de Quartier elles-mêmes font appel à des compétences multiples et variées? Le plan de formation mis en place depuis plusieurs années par le réseau vise précisément à répondre à cette question délicate.

Ce plan de formation s'adresse à l'ensemble des acteurs de la vie des Régies : bénévoles, directeurs, secrétaires, salariés en insertion, partenaires impliqués dans la vie associative de la Régie... Il vise à faire émerger une culture commune, à favoriser l'identification personnelle des différents acteurs dans cette culture, à renforcer la dynamique du mouvement grâce à l'implication accrue des bénévoles et des salariés.

L'idée de base de ce plan, c'est que la participation d'une personne à une action de formation doit s'inscrire dans un parcours global et faire l'objet d'un projet partagé. Dans cette optique, le stagiaire est acteur de sa propre formation : à lui de s'informer sur les différentes

formules possibles, de préparer sa formation, d'y participer activement et d'évaluer ce qu'elle lui a apporté. Mais le directeur de sa Régie doit l'accompagner pour identifier les objectifs à atteindre et l'aider à les mettre en pratique sur le terrain.

### Transversales, à la carte ou sur mesure?

La palette de stages proposés par le CNLRQ se divise en trois grandes catégories : formations "transversales" (destinées à l'ensemble des Régies de Quartier), "à la carte" (organisées à la demande spécifique d'une Régie) ou "sur mesure" (montées pour répondre à un besoin commun à plusieurs Régies ou à une demande d'intervention personnalisée).

#### ◆ Les formations transversales.

Elles concernent soit l'ensemble des acteurs des Régies (stage acteurs), soit un "corps de métier" spécifique (secrétaires, directeurs, etc.).

Le stage acteurs repose sur un cycle de trois modules, durant chacun un week-end et proposé à tous les ►

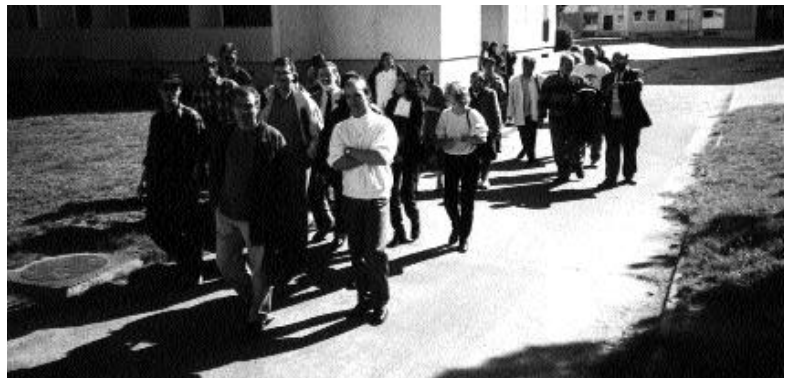
► acteurs, salariés ou bénévoles, des Régies de Quartier (voir encadré page 6). Il peut se prolonger à travers des journées de rassemblement destinées aux personnes ayant déjà suivi le stage acteurs.

Les directeurs nouvellement embauchés suivent un cycle de formation à la fois collectif (quatre journées de stage à Paris) et individuel (immersion dans le cadre d'un "Tour de France"). Ils peuvent ensuite bénéficier d'une formation continue à travers des journées thématiques (exemples de thèmes abordés : les zones franches, la mise en place du plan de formation, la création de nouveaux services, etc.). Un cycle de sept jours est destiné aux salariés des Régies exerçant des fonctions de secrétariat et d'accueil (et ayant déjà participé à un stage acteurs), tandis que des stages spécifiques concernent les encadrants techniques et les "tuteurs" chargés du suivi des salariés en insertion.

Les acteurs bénévoles (notamment les membres des bureaux et conseils d'administration des Régies) disposent également d'une formation permanente spécifique au travers de journées thématiques, organisées en général le samedi.

#### ◆ Les formations "à la carte"

La plus connue, la plus originale aussi, de ces formules, s'appelle le "Tour de France" : un stage en situa-



Visite de la Régie de Montceau-les-Mines à Orléans Repères

tion de travail, effectué par un salarié ou un bénévole d'une Régie dans une autre Régie.

Ce stage, qui vise à permettre à chaque participant de diversifier ses savoir-faire et savoir-être, dure entre trois jours et deux semaines. Il fait l'objet d'un "bilan pédagogique", établi en fin de stage entre le participant et la Régie d'accueil, et remis au CNLRQ.

Autres formules possibles : l'échange inter-Régies ("visite" effectuée par un groupe d'acteurs d'une Régie dans une autre Régie); l'atelier d'expression; et l'assistance comptable (intervention de l'expert comptable du CNLRQ auprès d'une Régie).

#### ◆ Les formations "sur mesure"

Elles peuvent prendre la forme d'actions de formation collective (montées collectivement par six Régies de moins de dix salariés adhérentes au FAF Habitat Formation) ou d'un

accompagnement personnalisé au développement de la formation (intervention du CNLRQ auprès des Régies qui en font la demande).

### Favoriser la participation citoyenne

Le plan de formation national du CNLRQ est complémentaire de celui mis en œuvre par chaque Régie de Quartier. Le réseau peut d'ailleurs apporter son soutien à la mise en place de ces plans de formation locaux, mais aussi analyser les conditions d'émergence de nouveaux métiers ou étudier la transférabilité d'expériences innovantes à d'autres Régies.

Dans tous les cas, les formations mises en place par les Régies mettent l'accent sur le développement de la participation citoyenne des acteurs du quartier et sur la capitalisation de nouvelles pratiques, professionnelles ou militantes.

## 3) Contribuer à la refondation de l'éducation populaire

**Vice-présidente du CNLRQ et responsable de sa commission formation, Marie-Françoise Chauveau estime que la formation des acteurs des Régies s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire et peut contribuer à sa refondation. Explications.**

« L'éducation populaire, cela consiste à donner à certaines personnes la formation qui leur a fait défaut à certains moments de leur vie pour leur permettre de combler ainsi certains retards ou certains décalages. Je crois que le plan de formation des acteurs mis en place par le CNLRQ répond aux mêmes préoccupations.

## 1997 : le bilan de la qualification des acteurs

### Les stages acteurs

◆ En 1997, 153 personnes, issues de 40 Régies de Quartier différentes, ont participé aux huit cycles de stages acteurs proposés par le CNLRQ. Un quart des stagiaires étaient des bénévoles des Régies (présidents, membres du bureau, administrateurs,



représentants d'associations, usagers, partenaires...). Une majorité d'entre eux expriment le souhait d'un accompagnement local important à l'issue de leur formation (afin de faire évoluer à la fois leurs compétences individuelles et la Régie) et la mise en place de lieux de parole

et d'expression au sein de la Régie. Ils demandent aussi au CNLRQ d'organiser des formations complémentaires aux stages acteurs : des formations qualifiantes, mais aussi des temps de formation collective et conviviale, afin de retrouver les acteurs avec qui ils ont travaillé pendant trois week-ends et de pouvoir ainsi échanger avec eux sur leurs propres évolutions.

◆ Un rassemblement d'anciens stagiaires acteurs a d'ailleurs été organisé à Toulouse, les 20 et 21 juin 1997. 80 acteurs, venus de 24 Régies différentes, ont utilisé les techniques du théâtre-forum afin d'approfondir certains thèmes (le rôle de médiation de la Régie en cas de conflit sur le quartier, les débats au sein du CA, l'embauche dans une Régie et les modes de gestion des directeurs). Un second rassemblement d'acteurs a été organisé par la Régie Collinet Services, à Meaux : les 55 participants ont, cette fois, utilisé l'expression

graphique - avec l'aide de quatre artistes plasticiens - pour raconter sur le mode émotionnel certains événements ayant marqué la vie de leur Régie ou de leur quartier.

### Les Tours de France

◆ Ils ont connu une forte progression en 1997, avec 50 demandes de stages (167 jours de formation) contre 18 l'année précédente. Une vingtaine de demandes ont émané de directeurs de Régie. Sept bénévoles sont également partis en Tour de France, contre un seul en 1996.

◆ En ce qui concerne les motivations, on observe la place de plus en plus importante prise par le désir d'aller observer la mise en place de services de proximité inédits (médiateurs de rue, ramassage des déchets médicaux, etc.).

◆ Cinq échanges inter-Régies ont également eu lieu, portant généralement sur le montage de services de proximité (sandwicherie d'Orléans-Argonne,

"hommes de proximité" de Dreux, hammam d'Avignon, intervenants de rue d'Orléans-Repères, "opération propreté" de Saint-Etienne-du-Rouvray).

### La formation des directeurs

◆ 34 nouveaux directeurs ont suivi l'un des deux cycles proposés en 1997. Un nombre important dû à la création récente de nombreuses Régies de Quartier. Dans le cadre de cette formation, 26 nouveaux directeurs ont suivi le module "Tour de France".

◆ La formation continue des directeurs a fait l'objet d'une journée qui a réuni, en septembre 1997, 60 directeurs de Régies.

En mars, un séminaire de travail a également rassemblé 75 présidents et directeurs de Régies pour débattre de l'économie solidaire.

◆ Enfin, la formation des acteurs bénévoles s'est concrétisée, en juin, par une journée sur le thème "vie associative et développement citoyen".

pations : il s'agit d'apporter aux gens une capacité d'analyse des situations qu'ils vivent afin de leur donner les moyens d'agir sur elles au lieu de les subir. De leur apprendre à faire des choix et à mettre en œuvre des stratégies pour faire bouger les choses.

Autre analogie avec l'éducation populaire : les stages acteurs sont ouverts à tous, sans discrimination de statut, de culture ou de milieu social : aux formateurs de trouver la méthode adaptée pour s'adresser à tout le monde et que tous puissent progresser. A eux de mettre en œuvre une pédagogie qui permette à chacun de dire avec ses mots la situation qu'il vit. A eux de fournir les apports plus théoriques qui enrichiront la capacité d'analyse du groupe et de ses participants...

De plus, ce type de formation dépasse le simple appren-

tissage individuel, la quête d'un mieux-être personnel, pour s'inscrire dans une dimension collective. Il ne s'agit pas seulement de donner à chacun une capacité d'analyse et d'action, mais de trouver ensemble des réponses collectives. Souvent, en effet, les membres des Régies qui arrivent dans un stage acteurs découvrent que les problèmes qu'ils rencontrent sont communs à beaucoup. La première étape de la conscientisation passe sans doute par là : on peut davantage agir sur une situation quand on sait qu'elle est vécue par d'autres et qu'on découvre que ces autres ont aussi envie de la faire bouger. L'idée sous-jacente aux stages acteurs, c'est que les Régies sont à même de fabriquer des "leaders". Cela veut dire que les acteurs des Régies, après s'être formés et en s'investissant eux-mêmes davantage, sont susceptibles ►

► de devenir des ferments de la vie associative et de la mobilisation citoyenne dans leur quartier. Leur propre démarche peut alors “essaimer” auprès des autres habitants : cela exprime bien la dimension collective et politique de la qualification des acteurs.

### Un pari gagné

Au départ, les stages acteurs étaient un vrai pari. Après plusieurs années, on peut dire que cela marche. Que l’on peut mobiliser à la fois des salariés en insertion et des militants associatifs autour d’enjeux communs pour leur permettre de progresser ensemble.

Ces stages sont des déclencheurs de sens. A la fin d’un cycle, on est frappé par ce que les acteurs expriment, par

petites phrases, par petites touches : notamment le fait que leur propre capacité — à suivre six jours de formation, à prendre la parole, à questionner leur directeur — les a eux-mêmes étonnés. Ils reprennent confiance en eux et se découvrent, du même coup, en capacité de se prendre en charge et d’agir.

Une telle transformation doit être bien prise en compte lorsque l’acteur revient dans sa Régie. Les équipes de direction (professionnels comme bénévoles) doivent être conscientes de cela: on ne peut plus arrêter quelqu’un qu’on a mis sur les rails. En ce sens, des expériences comme celles des “commissions acteurs” d’Orléans (La Source et Argonne) doivent être développées et systématisées.

## Orléans-La Source : une commission acteurs au service de l’action associative

Voilà cinq ans, la Régie de Quartier Repères, à Orléans-La Source, a mis en place quatre commissions de travail afin d’appuyer l’aspect associatif et bénévole de son activité. La première, dédiée à la sensibilisation des habitants, organise régulièrement des réunions au bas des immeubles. La deuxième se préoccupe de la mobilisation des autres intervenants sur le quartier autour d’un concours “balcons fleuris”. La troisième est orientée vers les questions de médiation.

Et la quatrième, dite “commission acteurs”, est consacrée au suivi et à la sensibilisation de tous les acteurs de la Régie.

A la base de la création de cette dernière commission, le souhait de faciliter la préparation des membres de la Régie, salariés ou bénévoles, qui partent en stage acteurs et de favoriser leur intégration à l’issue des trois

modules de cette formation. Concrètement, tout participant à un stage acteur est ensuite intégré dans la commission. Tant et si bien que celle-ci, après cinq ans de fonctionnement, compte aujourd’hui une quarantaine de membres. De plus, la plupart

Visite du  
service Ménage  
à Orléans-La  
Source



des membres actuels du conseil d’administration de Repères ont effectué leur stage acteurs et participent, de ce fait, aux activités de la commission.

Au niveau interne, la commission acteurs a la responsabilité d’organiser la fête annuelle de la Régie et d’accueillir toutes les personnes ressources qui interviennent localement au titre du CNLRQ. Sur le plan externe, c’est elle qui représente Repères dans les réunions de quartier. La commission acteurs joue aussi un rôle central dans le débat sur le projet

politique des Régies. « Notre objectif est bien de faire en sorte que les gens deviennent des acteurs de la Régie, puis de la vie associative du quartier, explique Mohamed Rhoulam, directeur de la Régie Repères. Il s’agit de coller au plus près à la finalité de l’action d’une Régie. »

Pour Mohamed Rhoulam, l’une des missions essentielles des quatre commissions consiste également à inciter les acteurs du quartier à militer dans des associations existantes ou à en créer de nouvelles. « De fait, une bonne moitié des membres de ces commissions sont investis dans d’autres associations, y compris en participant à leur bureau ou à leur conseil d’administration », se félicite Mohamed Rhoulam. C’est ainsi que des membres de la commission “médiation” ont participé, par exemple, à la création d’une association de “rollers” sur le quartier. En vue de donner à l’action associative et bénévole tout l’appui logistique dont elle a besoin, un poste de salarié permanent a été créé au sein de la Régie pour gérer le travail impulsé par les commissions. L’exemple donné par Repères a fait tâche d’huile au sein du réseau, puisqu’on compte aujourd’hui une douzaine de Régies de Quartier à avoir mis en place une commission acteurs.



### Vers une formation politique?

Ce constat satisfaisant ne doit pas nous inciter à nous endormir sur nos lauriers. Pour permettre à tous les acteurs de participer à l'élaboration d'une réflexion collective, il faudrait sans doute systématiser les journées thématiques, ouvertes à tous les membres du réseau et à ses partenaires. Nous pourrions aussi davantage utiliser les compétences de l'Université, organiser des rencontres entre des acteurs de terrain et des universitaires pour croiser les points de vue des uns et des autres et mener ensemble une production intellectuelle.

La première demande des acteurs, la plus immédiate, est toujours de pouvoir se rencontrer et échanger des expériences. Derrière ça, se posent des questions plus fondamentales, notamment celle de savoir vers quel type de société on veut aller. Autant dire que la qualification des acteurs doit aussi leur permettre de se doter d'une réelle analyse politique des choses, au sens noble du terme. » ■

## 4) Les orientations du CIV

Réuni le mardi 30 juin 1998, le CIV (Comité interministériel des villes et du développement social urbain) a affirmé sa volonté d'«une nouvelle ambition pour les villes». *Info Réseau* en résume les grandes priorités, avec les réactions du CNLRQ.

Suite au rapport Sueur (voir *Info Réseau* n° 14), le Gouvernement a précisé sa politique de la Ville autour de quatre grands objectifs :

1. garantir le pacte républicain sur tout le territoire;
2. renforcer la cohésion sociale dans les villes;
3. mobiliser autour d'un projet collectif;
4. construire un nouvel espace démocratique avec les habitants.

Un cadre d'action permettra tout à la fois de gérer le court terme, de préparer les prochains contrats, de relancer le débat et le soutien aux acteurs.

#### ◆ Gérer le court terme :

- les contrats de Ville seront prorogés d'un an;
- des conventions complémentaires seront possibles en 1999 avec les départements et régions qui souhaitent accompagner la prorogation;
- l'organisation de l'Etat sera renforcée, tant au niveau national qu'au niveau local;

— en 1999, une enveloppe complémentaire importante de crédits spécifiques sera dégagée pour les contrats de Ville prorogés et la préparation des prochains contrats. La dotation de solidarité urbaine pourrait être augmentée;

— des moyens exceptionnels seront dégagés l'an prochain pour certaines communes engagées dans un grand projet urbain;

— une nouvelle convention triennale sera conclue entre l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations;

— deux enveloppes de prêts de 10 millions de francs (l'une pour des projets de reconstruction-démolition, l'autre pour des projets urbains sur trois ans) seront mises à disposition des collectivités locales et des organismes d'HLM. La durée des prêts sera portée à 20 ans, et même 25 ans pour les opérations les plus lourdes;

— une mission d'évaluation de l'emploi des exonérations en zones franches urbaines sera mise en place.

#### ◆ Préparer les prochains contrats :

- les futurs contrats de Ville seront négociés et conclus dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-Région (2000-2006);
- leur préparation au 1<sup>er</sup> semestre 1999 et leur négocia- ▶

## Seize sites pilotes pour les contrats de Ville

Martine Aubry et Claude Bartolone ont rendu public le 11 septembre la liste des quinze sites-pilotes retenus pour expérimenter les futurs contrats de Ville en 1999, préparant ainsi la négociation des nouveaux contrats qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Il s'agit d'Amiens, Bastia, Boucle Nord 92 (Asnières, Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne), Grenoble, le Mantois, les Portes de Paris (Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne), Lille-Roubaix-Tourcoing, Mulhouse, Orléans, Perpignan, Poitiers, Port-de-Bouc, Rennes, Saint-Dizier, Val-de-Marne Centre (Alfortville, Bonneville, Créteil, Maisons-Alfort) et la Réunion. Sur ces différents sites, on trouve 15 Régies de Quartier et cinq expertises en cours (Bastia, Colombes, Noisy-le-Grand et Orléans-Saint-Marceau). Elles vont, bien sûr, se mobiliser : cela justifierait sans doute que le CNLRQ puisse participer aux travaux de leur instance de coordination et de régulation, le "club des villes-pilotes". Il y a eu, autrefois, une Régie de Saint-Dizier. Alors, monsieur le député-maire, pourquoi ne pas la relancer puisque votre ville doit expérimenter ?

► tion au second semestre permettra une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2000 ;  
— des projets de contrats de Ville préfigurant la contractualisation 2000-2006 sont lancés dans seize agglomérations dès septembre 1998 (voir encadré ci-contre).

### ◆ Relancer le débat et le soutien aux acteurs :

- le Conseil national des villes est renouvelé dans sa composition ;
- des débats vont être organisés en région ;
- cinq nouveaux centres de ressources seront créés. Ils constitueront un réseau avec la Délégation interministérielle à la Ville et l'Institut pour la Ville qui sera mis en chantier.

### Les chantiers prioritaires

Le gouvernement souhaite promouvoir dès 1999 les programmes prioritaires suivants.

#### ◆ Emploi :

- encouragement de l'initiative économique des habitants ;
- objectif de 20% d'embauches en "emplois jeunes" dans les quartiers ou au service des quartiers ;
- mise en place du programme Trace (accompagnement vers l'emploi pendant 18 mois) avec priorité d'accès pour les jeunes des quartiers ;
- effort vis-à-vis des chômeurs de longue durée ;
- doublement du nombre de PLIE sur trois ans.

#### ◆ Sécurité et justice :

- création de cellules d'action restreintes et de groupes de quartier pour rendre opérationnels les conseils communaux et départementaux de prévention ;
- mobilisation d'emplois jeunes au service de la prévention et la justice de proximité ;
- mobilisation collective autour de la prise en charge des mineurs délinquants ;
- renforcement de l'accès au droit et de l'aide aux victimes.

#### ◆ Education :

- création d'espaces de dialogue et de médiation pour la prévention de la violence et l'apprentissage de la citoyenneté ;
- accueil des parents, création de centres de ressources ;
- projets d'ouverture des établissements en dehors du temps scolaire ;
- soutien aux expériences d' "écoles de la deuxième chance" ;
- financement exceptionnel de réhabilitation d'écoles maternelles et primaires par le FSU.

#### ◆ Mixité urbaine et sociale :

- diversification et répartition de l'offre en matière d'habitat, politique des loyers sans assignation à résidence ;
- opérations lourdes de restructuration urbaine, financées prioritairement par les contrats de Ville ;
- amélioration des dessertes de transports en commun ;
- en 1999, intervention dans les copropriétés dégradées au vu d'un bilan-évaluation des plans de sauvegarde dans 14 sites témoins ;
- lancement d'un concours national pour encourager des démarches qualité dans la gestion urbaine ;
- mise en place de l'EPARECA, Etablissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (voir p. 18) ;
- diffusion de la vie culturelle et ouverture, en 1999, d'espaces culturels multimédia.

#### ◆ Egalité devant le service public :

- établissement d'un diagnostic local associant les habitants pour la remise à niveau des services publics dans chaque contrat de Ville ;
- encouragement à la création de "Maisons de services publics" ;
- convention entre l'Etat et La Poste ;
- renforcement des effectifs de fonctionnaires dans les quartiers en difficulté, amélioration de leurs conditions de travail et revalorisation de leur traitement.

#### ◆ Participation des habitants :

- développement de "fonds initiatives habitants" ; ►



Réunion pendant les Journées acteurs

- ▶ — programme expérimental pour la mise en place de formes collectives d'expression des habitants sur dix sites;
- consolidation et mise en réseau d'expériences de type "Université du Citoyen" (voir p. 20).
- ◆ **Formation des agents publics et des acteurs :**
  - programme de formation interministériel et partenarial;
  - effort de formation pour les acteurs des contrats de Ville et pour l'accueil de professionnels nouvellement nommés dans un quartier. ■

## Les réactions du CNLRQ

Le mouvement des Régies de Quartier inscrit son action dans les priorités gouvernementales. Il est particulièrement sensible aux trois grands problèmes soulevés par le Premier ministre, Lionel Jospin, lors de l'installation du CNV (Conseil national des villes), le 25 juin dernier.

**1. L'utilité sociale fondée sur l'engagement dans la vie de la cité** et le développement d'activités d'intérêt collectif constituant l'économie solidaire, d'où :

- la nécessité de "revisiter le concept de service public" avec ce nouvel éclairage;
- la possible délégation par "la prise en charge par les habitants de certains besoins collectifs".

### 2. Le renouvellement de la démocratie locale,

de l'engagement concret et quotidien de toutes les composantes de la population. La préparation des prochains contrats de Ville sera l'occasion d'expérimenter des pratiques novatrices, en associant les populations à tous les stades de leur élaboration.

### 3. L'insécurité et la violence urbaine,

qui doivent faire l'objet des plus larges réflexions et d'une prise en compte collective dans le respect des règles de fonctionnement de l'Etat de droit.

Les habitants, premiers concernés par ce thème, ne peuvent désormais être placés face à des mesures décidées sans eux; de plus, ils peuvent apporter une expertise sociale propre à faire reculer les extrémismes.

La filiation revendiquée des Régies de Quartier avec la politique de la Ville

les conduit naturellement à adopter ce programme de travail et son calendrier. Ainsi, 1999 sera pour le CNLRQ une année de réflexion, d'approfondissement, d'évaluation, de travail et de préparation en vue d'un nouveau conventionnement que nous espérons tri-annuel. Les Régies, de par leur approche globale et territoriale, croisent les différentes préoccupations évoquées précédemment. Cependant, notre attention se portera de façon toute particulière sur trois aspects :

- **l'emploi** : l'accord-cadre signé sur le programme "nouveaux services, nouveaux emplois" concerne quasi exclusivement des jeunes des quartiers et situe donc notre intervention largement au-delà du seuil de 20% souhaité;
- **la gestion du territoire** : la signature des contrats de Ville, sous-tendue désormais à l'exigence

d'un effort de "gestion de proximité" et à la "définition précise de conditions effectives de participation des habitants", permettra d'avancer dans la voie, qui nous est chère, de la gestion partagée;

- **la mobilisation citoyenne** : elle ne sera possible que si l'on forme et qualifie les acteurs et que l'on permet leur mise en réseau. A cet égard, les CNLRQ réfléchit avec d'autres réseaux et acteurs de la politique de la Ville, impliqués dans le développement local et l'éducation populaire, à la création d'une "Université du Citoyen" susceptible tout à la fois de reprendre à son compte son "plan de formation des acteurs", de l'élargir et de le renforcer, tout en lui permettant de croiser, à travers des actions transversales, l'expérience des habitants avec celle des autres acteurs de la politique de la Ville.

### L'écho des commissions

#### ◆ COMMISSION FORMATION

Le plan de formation des acteurs 1998 est désormais bien lancé. Un groupe de travail a été constitué pour rénover le contenu des "stages acteurs" et le prolongement susceptible de leur être donnés à l'image des rassemblements de Toulouse (1997) et Meaux (1998). Un cycle pour les encadrants techniques est mis en place au quatrième trimestre. Et le stage "en résidence" des nouveaux directeurs a démarré les 18 et 19 septembre à Paris : 19 directeurs entrés récemment en fonction ont répondu présent.

En ce qui concerne l'ensemble des directeurs, le programme de cette fin d'année et du début 1999 prévoit une journée consacrée à la conduite du débat sur le projet politique du CNLRQ et un cycle de quatre journées autour du dispositif "nouveaux services, nouveaux emplois".

#### ◆ COMMISSION EUROPE

Installée le 12 septembre dernier, cette commission est placée sous la responsabilité de Charles Parnis. Son premier travail a consisté à élaborer un programme d'actions qui s'inscrit dans les orientations de l'Association européenne des Régies de Quartier, afin d'accompagner l'investissement du CNLRQ dans le réseau européen. Approuvé par le bureau du CNLRQ (réuni à Paris le 15 septembre), puis par le CA (réuni à Meaux les 25 et 26 septembre), ce programme sera présenté lors d'un prochain CA de l'Association européenne.

D'ores et déjà, plusieurs membres de la commission prennent en charge le suivi des relations et la réactivation des contacts avec nos voisins : Véronique Camus (Royaume-Uni), Charles Parnis (Italie), Liliane Dago-Kouame (Pays-Bas), Jacques Vivent et Zinn Din Boukhenaiissi (Belgique), Roger Audra et Yves Gendrault (Espagne).

#### ◆ COMMISSION GLOBALISATION

Mise en place le 24 septembre dernier, cette commission prend en charge plusieurs dossiers :

— le soutien du CNLRQ à des groupes de jeunes et de femmes de Bobo-Dioulaso (Burkina-Faso) qui s'efforcent de négocier une délégation des services urbains auprès des autorités de cette ville;

— l'accueil, en partenariat avec des ONG et des réseaux de développement local, d'une délégation d'acteurs mexicains (voir brève ci-contre);

— dans la foulée de ce deuxième échange franco-mexicain, la construction d'une dynamique de coopération avec ces acteurs et leurs réseaux (le voyage de Jacques Chirac au Mexique, à la mi-novembre, pourrait servir de tremplin à des coopérations avec la ville de Mexico);

— des projets susceptibles d'être développés au Pérou suite au voyage d'immersion dans ce pays (voir brève ci-contre);

— le soutien à des projets concrets de développement équitable, susceptibles de mobiliser le réseau des Régies et d'y susciter des actions d'éducation au développement comme de mise en œuvre de logiques d'économie solidaire.

Vaste programme en perspective!

### La délégation politique du CNLRQ en région

Depuis 1997, le CNLRQ a mis en place l'organisation de sa "délégation politique" en région. La France est découpée en huit grandes régions, regroupant plusieurs régions administratives. Dans chacune d'elles, la délégation est assurée par une personne, professionnelle ou bénévole, d'une Régie de ce secteur et membre du Conseil d'administration du CNLRQ (ou invitée à participer à ses séances).

Placés sous la responsabilité du Bureau, les délégués en région sont les représentants du CNLRQ auprès des Régies et des partenaires. Ils assurent plusieurs missions :

— faire le lien entre la vie statutaire du CNLRQ et les Régies;

— se faire l'écho du terrain au niveau national;

— suivre la vie des Régies (expertises, parrainages, sites en difficultés...);

— être un relais du CNLRQ au niveau des instances locales.

Réunis une journée à Paris en septembre, les délégués en région ont insisté sur l'intérêt d'entrer en contact avec les groupes locaux dès le début de leur projet, bien en amont de l'expertise. De plus, ils peuvent développer notablement le suivi des Régies : cet accompagnement dans la proximité est le meilleur gage de la consolidation des Régies et de leur projet. Les délégués sont actuellement plus particulièrement chargés de sensibiliser les Régies et leurs partenaires sur les grands chantiers du CNLRQ : débat sur le projet politique, application de la loi contre l'exclusion, conséquences de l'instruction fiscale sur les associations, mise en place du programme "nouveaux services, nouveaux emplois".



## INTERNATIONAL

### Immersion au Pérou

Deux membres du CNLRQ ont participé, pendant trois semaines en juillet, à un voyage d'immersion au Pérou à l'initiative du CCFD Ile-de-France. Des projets d'économie solidaire — ou plutôt de "solidarité dans l'économie", comme on dit là-bas — étaient au rendez-vous: cantines populaires, banques communautaires, expériences de micro-crédit, formations de micro-entrepreneurs, bourses du travail (qui ont une certaine parenté avec nos missions



Voyage d'immersion : une cantine populaire à Lima

locales et PAIO...) et, plus rarement, véritables dispositifs de développement local...

Dans ce pays, le libéralisme sauvage mis en place en 1990 et concrétisé par le "Fujichoc" (du nom du président-dictateur Fujimori) fait bien des dégâts. Les habitants les plus pauvres sont aujourd'hui tiraillés entre économie de subsistance et initiatives individuelles. Comment leur formidable énergie peut-elle se mettre au service de projets collectifs servant la communauté? Visites approfondies, débats animés, rencontres d'ONG se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse. Des perspectives peuvent d'ores et déjà être reprises par la commission globalisation :  
— venue en France des techniciens des bourses du travail;  
— appui au dispositif de développement économique local d'Ate Vitarte

(municipalité de la banlieue de Lima);  
— programme expérimental de lancement d'un dispositif de type Régie de Quartier.

### Echange franco-mexicain

Une délégation mexicaine est attendue en France du 10 au 25 octobre. Son séjour sera organisé conjointement par les ONG membres de l'Espace Amérique Latine et les réseaux de développement local impliqués dans l'échange. Des visites en région vont permettre à cinq Régies (Angers, Blois, Poitiers, Grenoble et Chambéry) d'accueillir nos amis d'Amérique centrale.

Le prochain numéro d'*Info Réseau* accordera une large place au récit de cette visite ainsi qu'aux perspectives de coopération que l'ensemble des acteurs engagés sauront dégager à l'issue du séjour, en résidence sur le quartier de la Pierre Collinet, à Meaux.

### Rencontre en Côte d'Ivoire

La rencontre de Grand-Bassam (Abidjan, Côte d'Ivoire) a regroupé, du 24 juin au 1er juillet dernier, des représentants des réseaux africains et français de l'économie solidaire. Elle s'est déroulée en deux temps.

Une première phase a été consacrée aux visites de terrain, qui ont permis d'appréhender le contexte socio-culturel des acteurs africains de l'économie solidaire. « *Nous nous sommes rendus compte des similitudes qui existent entre nos démarches et celles du réseau Aoudaghost* », explique Hyacinthe Bazoungoula, président de la Régie de Quartier d'Orléans-La Source. Au cours de ces contacts, le Comité de gestion du quartier de la commune d'Adjamé (près d'Abidjan, 360 000 habitants) a manifesté son intérêt pour le dispositif Régie de Quartier. La seconde phase, consacrée à des échanges et débats, a été l'occasion de présenter le CNLRQ. Ce séminaire a été l'occasion de constater une proximité méthodologique et pratique entre les représentants du réseau Aoudaghost et le CNLRQ.

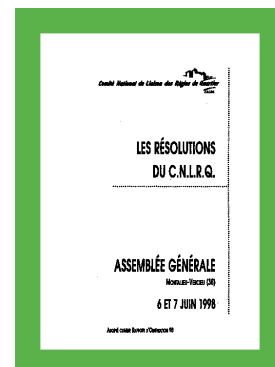
## LE CHIFFRE D'INFO RÉSEAU

# 32,4 %

C'est le taux de progression des crédits de la DIV (Délégation interministérielle à la Ville) dans le projet de loi de finances 1999 par rapport à la loi de finances initiale 1998. Une bonne nouvelle qui vient conforter la priorité politique annoncée au CNV et au CIV.

## PUBLICATIONS

On vous l'annonçait dans le numéro 14 d'*Info Réseau* : le rapport d'orientation de l'assemblée générale de Montalieu (38) est désormais disponible sous forme d'un petit livret de format A5 qui reprend les sept résolutions adoptées par le réseau. Un outil indispensable pour relancer au niveau local le débat sur le projet politique des Régies de Quartier et de leur mouvement.





**LA VIE DU RÉSEAU**

◆ **Instances**

A la suite de l'AG de Montalieu (38), le nouveau Conseil d'administration du CNLRQ est composé des Régies d'Avignon, Blois, Grenoble-Villeneuve, La Rochelle, Marseille 13/14, Meaux Collinet Services, Orléans-La Source, Poitiers, Saint-Nicolas-lez-Arras, Toulouse Bellefontaine, Vernouillet, Vitrolles et de l'Association européenne des Régies de Quartier.

Le bureau élu le 4 juillet dernier est le suivant :

**Président**

Charles Bouzols

**Vice-présidents**

Guy Dumontier et Marie-Françoise Chauveau

**Secrétaire**

Jean-Claude Tapin

**Secrétaire-adjoint**

Zinn Din Boukhenaïssi

**Trésorier**

Mohamed Rhoulam

**Trésorier-adjoint**

André Rousseau

**Membre**

Charles Parnis

Les délégués en région sont :

*PACA-Languedoc-Roussillon*

Jacques Vivent

*Ile-de-France*

Régis Mitifiot

*Rhône-Alpes*

Guy Dumontier

*Grand Nord*

Antoine Six

*Centre-Bourgogne*

Pierre Metel

*Grand Ouest*

Martine Barbier

*Midi-Pyrénées-Aquitaine*

Roger Audra

*Grand Est*

Jean-Luc Ganier

◆ **Intranet**

Le CNLRQ avance dans la mise en place d'un réseau Intranet.

Le cahier des charges a été présenté et approuvé lors du CA de Meaux (25 et 26 septembre). Il faut maintenant le mettre en œuvre et relever ce formidable défi d'une véritable communication en réseau.

Les objectifs sont donc aujourd'hui fixés :

- améliorer les échanges entre le CNLRQ et les Régies;

**REPRÉSENTATION**

◆ **Participation du CNLRQ au congrès HLM**

(Marseille, 8-11 septembre 1998).

Le Comité National a participé au dernier congrès du mouvement HLM qui s'est tenu en septembre à Marseille. Notre stand a été animé par les Régies de PACA et de Languedoc-Roussillon : les échanges y ont été nombreux et riches. La Régie de Marseille 13/14 a assuré toute l'organisation avec une grande efficacité.

Au travers de contacts variés, on a pu mesurer tout l'intérêt porté par les bailleurs au dispositif Régie de Quartier, non seulement les responsables des offices, mais aussi les administrateurs représentant les associations de locataires. Cette présence à un tel rassemblement, aux côtés des organismes partenaires du mouvement HLM,

contribue à situer notre réseau dans son rôle d'acteur local dans les quartiers et à réaffirmer sa vocation nationale de représentation de ceux pour lesquels les Régies existent : les habitants.

◆ **Mise en place de l'EPARECA**

L'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA), dont l'existence était prévue dans le Pacte de relance pour la Ville, a été installé le 2 septembre dernier. Son président est Laurent Cathala, député-maire de Créteil, ses vice-présidents Claude Brevan, déléguée interministérielle à la Ville, et Jean-Marie Bockel, député-maire de Mulhouse.

L'EPARECA, qui aura vocation à intervenir dans la durée, au-delà du soutien apporté au

commerce, s'attachera à la remobilisation des quartiers. Il aura son siège à Tourcoing.

Charles Bouzols, président du CNLRQ, siège au Conseil d'administration en tant que représentant du mouvement associatif.

◆ **Médiation**

Le CNLRQ fait partie de la structure nationale de liaison pour les agents locaux de médiation sociale mise en place par le ministère de l'Intérieur. Celle-ci a produit cet été un recueil de recommandations pour "Recruter et former des agents locaux de médiation sociale". Un recueil utile pour professionnaliser les activités de jeunes recrutés dans le cadre du programme "nouveaux services, nouveaux emplois" et ayant reçu ce label.

◆ **Insertion par l'économique**

Martine Aubry installera le 3

novembre le CNIAE (Conseil national de l'insertion par l'activité économique) dans sa nouvelle composition (40 membres au lieu de 30 du fait de l'entrée des partenaires sociaux). D'ores et déjà, des groupes de travail ont été lancés pour accompagner la rédaction des décrets d'application de la loi d'orientation contre l'exclusion :

- un groupe de travail relatif aux modalités de conventionnement du "secteur mixte" (tel qu'il est défini à l'article 11-IV);
  - un groupe de travail relatif à la "territorialisation";
  - un groupe de travail "relations entre agence locale et structures d'insertion", autour de la responsabilité de la prescription sociale confiée à l'ANPE.
- Sur ce dernier point, un projet de cahier des charges des "relations entre agence locale et structures d'insertion"

- renforcer l'animation de la vie du réseau;
- respecter le mode de fonctionnement politique du mouvement;
- permettre l'appropriation de l'outil et de ses possibilités en matière de communication.

Un indispensable accompagnement-formation va être mis en place dans les prochains mois afin de rendre effectif cet engagement au cours de l'année 1999.

est actuellement testé sur cinq sites : Cherbourg, Les Mureaux, Dijon, Strasbourg et Grenoble. Cinq Régies de Quartier sont concernées.

#### ◆ Instruction fiscale pour les associations

La nouvelle instruction concernant le régime fiscal des associations a été rendue publique le 15 septembre dernier. Elle constitue une avancée remarquable pour les Régies de Quartier, notamment par l'adjonction de critères rendant compte de l'utilité sociale. Même si le concept de "prestations marchandes non concurrentielles" n'est pas explicitement retenu, on voit s'esquisser la notion de "prestations s'exerçant dans le champ concurrentiel, mais dans des conditions visant prioritairement l'utilité sociale". Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain numéro.

## Le BEATEP d'Orléans

La Régie de Quartier d'Orléans-La Source pilote un BEATEP "médiation urbaine" suite à l'expérimentation des "intervenants de rue". Il s'adresse aux salariés des Régies, mais aussi à toute personne ayant passé avec succès les épreuves d'admissibilité nationale : futurs animateurs et/ou acteurs des quartiers et des nouveaux métiers liés à la médiation. Démarrée le 12 janvier dernier, cette formation en alternance repose sur des regroupements une semaine par mois pour des unités de formation générale, pédagogique et technique (500 heures) : l'éducation populaire, les courants pédagogiques,

la gestion financière, la loi de 1901, la méthodologie de projet, l'expression théâtrale, le sport, la vidéo, les ateliers sonores et autres supports de médiation sont notamment au programme.

A partir d'avril 1999, les stagiaires devront suivre un stage pratique de deux à quatre mois, agréé par le jury en janvier prochain. D'ores et déjà, certains stagiaires sont intéressés pour accomplir ce stage dans le réseau des Régies, en France métropolitaine et dans les Dom-Tom. Les Régies qui souhaitent accueillir un stagiaire sont invitées à se manifester auprès de la Régie d'Orléans-La Source avant novembre 1998.

➔ **Contact : Martine Amy, chargée de mission BEATEP à la Régie Repères.**  
**Tél. : 02 38 69 68 00.**

### AGENDA

#### ◆ Rappel de septembre

**Samedi 12**  
Commission Europe à Paris

**Samedi 12 et dimanche 13**  
Cycle acteurs V (1<sup>er</sup> module) à Vénissieux (69)

**Mardi 15**  
Bureau du CNLRQ à Paris

**Mercredi 16**  
Réunion des délégués CNLRQ en régions à Paris

**Vendredi 18 et 19**  
Cycle "nouveaux directeurs" (1<sup>ère</sup> étape) à Paris

**Samedi 19 et dimanche 20**  
Cycle acteurs VI (1<sup>er</sup> module) à Melun (77)

**Jeudi 24**  
Commission globalisation à Paris

**Vendredi 25 et samedi 26**  
Conseil d'administration du CNLRQ à Meaux (77)

**Samedi 26 et dimanche 27**  
Cycle acteurs VII (1<sup>er</sup> module) à Mantes-la-Jolie (78)

◆ **Octobre**  
**Jeudi 1<sup>er</sup>**  
Négociations syndicat employeur à Paris

**Vendredi 2**  
Commission formation à Paris

**Mardi 6**  
Bureau du CNLRQ à Paris

**Samedi 10 et dimanche 11**  
Cycle acteurs V (2<sup>e</sup> module) à Cergy-Saint-Christophe (95)

**Samedi 17 et dimanche 18**  
Cycle acteurs VI (2<sup>e</sup> module) à Albi (81)

◆ **Novembre**  
**Samedi 7**  
Commission Europe à Paris  
**Samedi 7 et dimanche 8**  
Cycle acteurs VII

(2<sup>e</sup> module) à Castres (81)

**Jeudi 12**  
Bureau du CNLRQ à Paris  
**Vendredi 13 et samedi 14**  
Cycle "nouveaux directeurs" (3<sup>e</sup> étape) à Paris

**Vendredi 20 et samedi 21**  
Conseil d'administration du CNLRQ

**Samedi 21 et dimanche 22**  
Cycle acteurs V (3<sup>e</sup> module) à Paris

**Samedi 28 et dimanche 29**  
Cycle acteurs VI (3<sup>e</sup> module) à Paris.

◆ **Décembre**  
**Samedi 5 et dimanche 6**  
Cycle acteurs VII (3<sup>e</sup> module) à Paris

**Mercredi 16**  
Réunion des délégués CNLRQ en régions à Paris  
**Jeudi 17**  
Bureau du CNLRQ à Paris

## Former les habitants à la citoyenneté

Le CIV (comité interministériel des villes) propose d'impulser la création de lieux d'expression collective des habitants dans une dizaine de sites, à l'image de l'*Université du Citoyen* de Marseille. L'instigateur de cette expérience, Jo Ros (qui anime aujourd'hui la commission "participation des habitants" au sein du CNV), en explique à *Info Réseau* les tenants et aboutissants. Le CNLRQ, de son côté, réfléchit à la création d'une expérience de ce type, au niveau national, en partenariat avec d'autres réseaux.

L'*Université du Citoyen* de Marseille a été créée en 1991, suite à la nomination du premier sous-préfet à la politique de la Ville. A l'époque, j'avais été chargé par le sous-préfet de "médiations sociales". Et je constatais que, sur les problèmes concernant les quartiers, on avait le point de vue de tous les intervenants... sauf des habitants eux-mêmes!

J'ai donc proposé un travail sur l'écoute de la parole des habitants, et c'est ainsi que l'*Université du Citoyen* a vu le jour. Le principe était simple : réunir des habitants au sein de groupes de travail, les mettre en relation avec des professionnels afin qu'ils travaillent ensemble sur des thèmes publics (sur l'école, le logement, la sécurité), et en dégager des propositions à l'intention des décideurs. Chaque mois, une assemblée plénière regroupe tous les habitants pour débattre d'un thème donné.

Au fil des ans, au tryptique habitants-professionnels-décideurs est venu s'ajouter un quatrième type de personnes : des experts (magistrats, sociologues...) capables d'apporter leurs connaissances et leur expérience sur un thème donné. Nous avons tenu à garder à la démarche son caractère informel : il n'y a pas de structure permanente, et les intervenants prennent sur leur temps de travail pour s'investir dans l'*Université du Citoyen*. Le fait que je sois conseiller technique auprès du sous-préfet à la politique de la Ville a donné une légitimité à la démarche.

Au départ, nous n'avons pas rencontré de grandes difficultés pour mobiliser les habitants. C'est quand l'action a pris une certaine ampleur que les questions ont commencé à se poser : les groupes d'habitants étaient-ils appelés à devenir des groupes de pression et de revendication? Ne risquaient-ils pas de faire de l'ombre aux associations existantes? Après avoir exprimé des réticences, certaines associations ont appris à utiliser l'*Université du Citoyen* : aujourd'hui, elles envoient leurs

adhérents se former chez nous pour les aider à se redynamiser elles-mêmes.

### Porter la parole privée en public

Le bilan de cette expérience, après sept années d'existence? Nos assemblées réunissent chaque mois entre 30 et 100 habitants. Et certaines de leurs propositions ont été reprises par les décideurs : mise en place de "femmes-relais" dans les écoles, consultation des habitants sur la révision du schéma urbain de Marseille... Nous disposons aujourd'hui d'une méthode efficace pour transformer la parole privée des habitants en parole publique, pour passer de la réaction émotionnelle d'une personne à la prise de conscience du citoyen qui entend peser sur les décisions à partir d'une réelle connaissance des problèmes. L'utilisation des jeux de rôles, du théâtre-forum et des techniques du programme "moderniser sans exclure" aide les gens à ne plus avoir peur de prendre la parole et à savoir analyser les situations. Mais le travail avec les jeunes pose un problème particulier : il faut recréer avec eux les conditions de la communication - notamment la maîtrise de la langue et de l'écrit - si l'on veut les faire travailler avec des adultes. Nous avons donc créé en 1994 une *Université du jeune citoyen*.

Notre expérience est consolidée, dès cette rentrée, par la création d'un *Centre méditerranéen de formation à la citoyenneté* : il permettra de disposer d'une base permanente pour soutenir les actions dans les quartiers. Dix "agents techniques développeurs de l'*Université du Citoyen*" vont être recrutés dans le cadre du dispositif "nouveaux services, nouveaux emplois". Depuis plusieurs années, tout le monde parle de citoyenneté, mais personne ne dit comment y travailler. Nous pensons que l'expérience de l'*Université du Citoyen* apporte une contribution non négligeable à cet enjeu majeur.

**Jo Ros**